

Cahier d'histoire

42^e ANNÉE

N^o 124

FÉVRIER 2021

Société d'histoire et de généalogie de Beloeil–Mont-Saint-Hilaire

**DE MICHILLIMAKINAC À CHAMBLY:
LA VIE D'ANTOINE MÉNARD,
VOYAGEUR ET HABITANT (1695-1764)**

**FRANÇOIS NOISEUX, PRÊTRE,
ET SON RÉSEAU FAMILIAL**



Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire

Case postale 85010, Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5W1

Courriel : info@shgbmsh.org

Site internet : www.shgbmsh.org

Tél. : 450 446-5826

Membre de la Fédération Histoire Québec,
membre de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie
et membre de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu

Conseil d'administration

Président : Alain Côté

Vice-président : Diane Desmarais

Secrétaire : William Paradis

Trésorier : Guy Dubé

Administrateurs : Alain Borduas, André Roy et Normand Lavallée

Comité éditorial

Carole Clément, Véronique Désilets et Suzanne Langlois

Coordinateur : Alain Côté

La Société publie des textes d'intérêt local et régional (vallée du Richelieu)
traitant d'histoire, de généalogie et de sujets connexes.

Les manuscrits, remis en double exemplaire et sur support informatique,
sont soumis au comité de rédaction qui les accepte, les rejette ou propose des
modifications. Les auteurs sont priés d'utiliser les *Instructions aux auteurs*
préparées à leur intention.

©Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire 2021

Tous droits de reproduction réservés.

Graphisme : Catherine Anderson

Impression : Imprimerie Maska inc.

Dépôt légal : premier trimestre 2021,

Bibliothèque et Archives nationales du Québec et

Bibliothèque nationale du Canada. ISSN : 0225-5359

Page couverture :

Canot du maître, 2002, crayons de couleur, encre et gouache,
Francis Back © Raphaëlle et Félix Back

Cahier d'histoire

Société d'histoire et de généalogie de Belœil-Mont-Saint-Hilaire

42^e ANNÉE

N^o 124

FÉVRIER 2021

SOMMAIRE

- De Michillimakinac à Chambly : la vie d'Antoine Ménard,
voyageur et habitant (1695-1764) 3**
par André Gousse
- François Noiseux, prêtre, et son réseau familial 23**
par Réal Houde

Droits d'auteur et droits de reproduction
Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à :
Copibec (reproduction papier) - 514 288-1664 - 1 800-717-2022
licences@copibec.qc.ca

Généalogie partielle d'Antoine Ménard

Complétée avec le concours de Denise Daigle

Jacques MÉNARD dit Lafontaine
(Mervent, Poitou) 1628-1707
m Trois-Rivières 1657
Catherine FORESTIER dit Fortier
(La Rochelle, Aunis) 1640-1694

Pierre COUC dit Lafler
(Cognac, Angoumois) ca 1625-1690
m Trois-Rivières 1657
Marie MITÉSAMIKK8É
(Algonquine) ca 1631-1699

Maurice MÉNARD 1664-1741 m Michillimakinac av 1684 **M. Madeleine COUC** ca 1669-ca 1736

Marguerite MÉNARD ca 1683-1763
m Boucherville 1706
Pierre BOILEAU ca 1676-1730

Marie Madeleine MÉNARD ca 1691-1756
m Chambly 1714
Charles PAVY ou PAVIE dit Lafler -1716
rem. Chambly 1717
Jean-Baptiste RENAUDET ca 1673-1759

Antoine MÉNARD 1695-1764
m Boucherville 1723
Marie HUET 1698-1774
(Joseph et Catherine SICOTTE)

Louis MÉNARD ca 1697-1763
m Longueuil 1725
Marie-Françoise ROBIDOUX 1707-1773

Pierre MÉNARD 1701-

Jean-Baptiste MÉNARD dit Récolet 1703-

Suzanne MÉNARD 1706-
m Fort Saint-Joseph-des-Illinois,
Michigan av 1726
Gabriel BOLON ca 1700

François MÉNARD 1709-
m Laprairie 1736
Marie-Charlotte JEANNE 1714-

Marguerite MÉNARD 1711-1711

Charles MÉNARD ou D'ARGENCOURT,
esclave d'Antoine,
parfois présenté comme son fils
Charlotte RONDEAU (sans union)

Antoine-Joseph MÉNARD 1723-
m Chambly 1753
Thérèse LAROCQUE dit Fontaine 1726-1797
(Guillaume et Jeanne BOIVIN)

Pierre MÉNARD 1725-1727

Maurice MÉNARD 1729-
m 1762
Marie Barbe QUENNEVILLE 1717-1780
veuve de Jean CHOINIÈRE dit Sabourin

Joseph MÉNARD 1731-1788
m Chambly 1767
Marie Amable CHOINIÈRE 1750-1825

Alexis MÉNARD 1732-
m Montréal 1772
Marie-Angélique LEBLANC ca 1740-

Marie-Anne MÉNARD 1734-1801
m Chambly 1753
Noël LAREAU 1712-1779
(Noël et Marie Agnès PILOTTE)
rem. Chambly 1780
François Amable MEUNIER 1730-

Louis MÉNARD 1736-

Jean-François MÉNARD 1737-1738

LÉGENDE

av avant
m mariage
ca vers
rem. remariage

En gras : ancêtres ou descendants directs d'Antoine

NOTES

- Michillimakinac : Mackinaw City, Michigan, ÉU
- Le chiffre 8 représente le son « ou » dans la transcription des noms propres et des toponymes par les Français.



DE MICHILLIMAKINAC À CHAMBLY : LA VIE D'ANTOINE MÉNARD, VOYAGEUR ET HABITANT (1695-1764)

— ANDRÉ GOUSSE



Vice-président de la Société d'histoire de la seigneurie de Chambly, l'auteur a œuvré pendant 35 ans dans le domaine de la mise en valeur du patrimoine à l'Agence Parcs Canada. Il poursuit maintenant ses recherches sur les soldats et les gens qui ont habité la seigneurie de Chambly à l'époque de la Nouvelle-France.

En faisant des recherches sur l'histoire de la Nouvelle-France, on découvre des détails intrigants sur la vie de femmes et d'hommes qui piquent notre curiosité. C'est ainsi qu'en préparant un article sur la milice de Chambly, j'ai rencontré Antoine Ménard, un de ces « remarquables oubliés » comme le dit si bien l'anthropologue Serge Bouchard¹. Depuis, j'ai rassemblé d'autres bribes d'information pour esquisser un portrait plus étoffé de cet homme qui a pratiqué le dur métier de voyageur jusqu'aux confins de la Mer de l'Ouest tout en cultivant sa terre d'abord à Boucherville, puis à Chambly où il est devenu un des chefs de file de sa communauté.

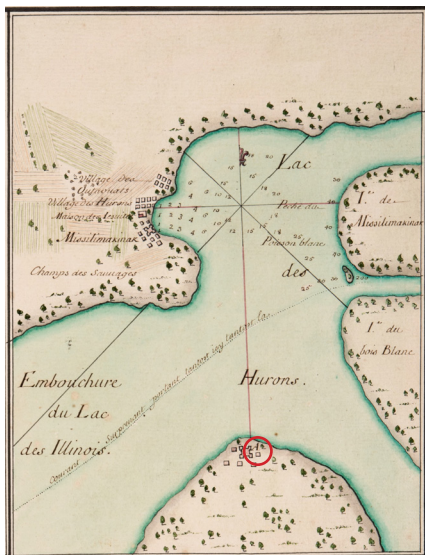


FIG. 1 – Plan de Missilimakinac avec la description de la route du Mississippi; idée de la situation du fort de Chambly, et de ses environs; idée du fort de Frontenac et de ses environs (détail), anonyme, vers 1717 (Newberry Library, Chicago, USA). Antoine Ménard est né à la mission Saint-Ignace située du côté nord de l'embouchure du lac des Illinois (actuel lac Michigan). Ses voyages l'ont mené au poste de traite situé du côté sud, marqué par la lettre A.

Naître au bout du monde

Le baptême d'Antoine Ménard a eu lieu le 28 avril 1695 à Michillimakinac (Mackinaw City, Michigan, É.-U.), à environ 1200 kilomètres de Montréal². La mission jésuite Saint-Ignace était établie à cet endroit depuis 1671. La construction d'un fort pour le commerce des fourrures avec les Premières Nations avait suivi en 1688 à cet endroit stratégique situé au confluent des lacs Michigan et Huron. Le père d'Antoine, Maurice Ménard (1664-1741), et sa mère Marie-Madeleine Couc dit Lafleur (vers 1669-vers 1736), s'étaient unis à cet endroit avant 1692, probablement attirés là par ce lucratif commerce.

Maurice était le fils du charpentier Jacques Ménard dit Lafontaine (vers 1628-1707), originaire de Mervent au Poitou, et de Catherine Forestier dit Fortier (1640-1694), née à La Rochelle en Aunis. Marie-Madeleine, quant à elle, était la fille de Pierre Couc dit Lafleur (vers 1625-1690), soldat et interprète en langues iroquoise et algonquine, originaire de Cognac, Angoumois, et de Marie Mité8amik8k8é³ (vers 1631-1699), Algonquine. D'abord établi à Trois-Rivières après son mariage en 1657, le couple déménagea à Boucherville en 1670 avec les premiers colons de cette nouvelle seigneurie, puis à Pointe-du-Lac, et enfin se trouve à Saint-François-du-Lac en 1681.

Antoine est le troisième enfant de la famille Ménard-Couc. Ses deux sœurs aînées, Marguerite (vers 1683-1763) et Marie-Madeleine (vers 1691-1756), ont aussi vu le jour à Michillimakinac. La petite famille doit plier bagage et faire un pénible voyage d'une vingtaine de jours pour revenir à Montréal lorsque le poste de traite ferme par ordre du roi en 1697 à cause de l'effondrement du marché de la fourrure. Boucherville devient donc le domicile de la famille, Maurice s'établissant sur une terre jouxtant celle de son père Jacques. Antoine voit ainsi sa fratrie s'agrandir : Louis né vers 1697, Pierre en 1701, Jean-Baptiste en 1703, Suzanne en 1706, François en 1709 et finalement Marguerite, la deuxième à porter ce prénom (l'aînée ayant déjà quitté la demeure familiale), qui décède quelques jours après sa naissance en 1711⁴.

La jeunesse d'Antoine et un début de carrière prometteur

C'est donc à Boucherville que grandit Antoine, sur une terre avec sa famille. Son père s'absente assez fréquemment pour des voyages vers l'Ouest, participant à la traite mais pratiquant aussi son métier « [d'] interprète pour le Roi des langues outaouaises » à Michillimakinac d'où les Jésuites vantent ses qualités au gouverneur de la colonie. En 1713, ces derniers demandent d'ailleurs au gouverneur d'autoriser l'épouse de Maurice à aller le rejoindre à ce poste⁵. Le couple met ses affaires en ordre et donne une procuration à Louis, frère de Maurice, pour s'occuper des enfants, notamment Marie-Madeleine et Suzanne, pensionnaires chez les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame⁶.

À cette occasion, Antoine fait son entrée dans le monde de la traite à 18 ans, du moins dans la documentation qui s'y rattache. Il signe conjointement avec ses parents une obligation envers François-Marie Bouat, « conseiller du Roi et son lieutenant particulier de la Prévoté royale de Montréal » mais surtout marchand impliqué dans la traite des fourrures, devant le notaire Lepailleur, le 20 septembre 1713⁷.

La maisonnée Ménard-Couc de Boucherville s'éclaircit un peu plus après le départ des parents. L'aînée, Marguerite, avait épousé Pierre Boileau de Saint-François-du-Lac en 1706 ; le couple s'était établi l'année suivante dans la seigneurie de Chambly. Marie-Madeleine suit en épousant Charles Pavie dit Lafleur, soldat au fort Chambly, en 1714. Pavie décédant en 1716, Marie-Madeleine se remarie à un autre soldat du fort, Jean-Baptiste Renaudet, en 1717.

En 1716, Antoine s'engage pour la première fois devant le notaire Adhémar auprès de Jeanne Faucher, épouse d'Estienne Campot, « pour aller a Missillimakinac Et Dessendre Cette authomme - Dayder En allant amener un Canot Chargés de marchandises et En Dessendant amener Un Canot Charges de pelteries ». Pour cela, il recevra un salaire de 450 livres⁸ « en monnoye du païs » en plus de pouvoir apporter des marchandises pour un poids de 50 livres⁹ dans le canot en montant et un paquet de pelleteries en descendant vers Montréal. Ses compagnons de voyage, Nicolas Calin et Laurent Lauzon étaient moins bien payés que lui, 325 livres et 400 livres

respectivement¹⁰. Il est impossible de dire si ce meilleur salaire était dû à son expérience, qui n'a pas laissé de trace dans les archives, ou au renom de son père. Antoine a pu faire d'autres voyages avant ce premier engagement notarié : plusieurs ententes étaient verbales ou sous seing privé et ont laissé peu de traces dans les archives¹¹.

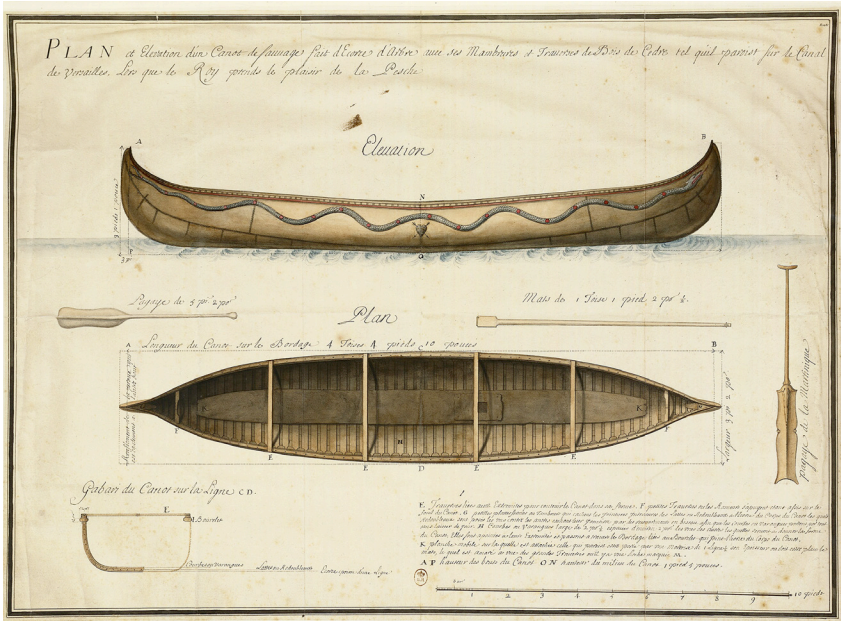


Fig. 2 – Plan et elevation d'un canot de sauvages fait d'écorce d'arbre avec ses mambures et traverses de bois de cedre tel qu'il paroist sur le canal de Versailles, lors que le Roy prend le plaisir de la pesche, anonyme, vers 1730 ? (Bibliothèque nationale de France, Paris, FRBNF45296502, reproduction libre de droits). Plan détaillé d'un canot d'écorce de 30 pieds français (9,75 m) semblable à ceux utilisés pour les voyages de traite en Nouvelle-France.

Il faut expliquer un peu ce qu'était le métier de voyageur que se met donc à pratiquer le jeune Antoine. Avec l'établissement de postes de traite français dans la région des Grands Lacs au cours du XVII^e siècle, il fallait aller porter les marchandises populaires auprès des diverses Premières Nations à partir de Montréal et y ramener les fourrures, principalement du castor, pour leur expédition en France. On peut comparer le travail des hommes menant des canots chargés de marchandises ou de pelleteries à celui des camionneurs d'aujourd'hui.

Les hommes qui s'engageaient à faire de tels voyages choisissaient un métier très dur physiquement mais qui pouvait rapporter

une somme appréciable en peu de temps. Le salaire d'un voyage de trois mois environ rapportait plus que la tâche d'un domestique en une année pour un travail qui demandait peu d'habiletés ou d'expertise. Pourtant les trajets étaient longs et durs : il fallait transporter plusieurs centaines de kilos de marchandises diverses dans les canots, décharger ces ballots et caisses pour faire des portages de plusieurs kilomètres et tout rembarquer avant de reprendre son chemin. Les hommes pagayaient de l'aube jusqu'au soir, s'offrant peu de pauses. Un voyage vers Michillimakinac, la destination où Antoine est allé le plus souvent, durait environ 26 jours et le retour se faisait en une vingtaine de jours¹².

Le botaniste Pehr Kalm, venu en Nouvelle-France en 1749, rapporte ce qu'on lui a dit de la rigueur de ces voyages de traite :

Il est presque impossible de dire les fatigues, les privations et les misères que les Canadiens ont à endurer dans ces voyages ; ils sont obligés parfois de transporter leurs marchandises, par terre, des centaines de milles, [...] ; ils sont exposés aux tortures de la faim et de la soif, à une chaleur torride ou à un froid glacial, à la piqûre des moustiques, aux morsures des serpents venimeux¹³.



FIG. 3 – *Habillemens des Coureurs de bois Canadiens, no. 2* (détail), anonyme, vers 1730 ? (Beinecke Rare Book and Manuscript Library, Yale University Library, New Haven, CT, USA, WA MSS S-2412). L'habillement des engagés pour la traite combinait des vêtements d'origine française et des vêtements d'origine autochtone.

Rapidement, Antoine a voulu être son propre maître et on le retrouve déjà en septembre 1718 associé à Pierre Joseph D'Ailleboust des Muceaux de Mantet, fils d'un officier des troupes de la Marine, qui se lance lui aussi à son compte. Les deux hommes exercent ainsi le métier de voyageur. Plutôt que de simplement pagayer pour aller porter des marchandises et rapporter des pelleteries pour le compte de marchands, ils vont maintenant acheter lesdites marchandises et aller dans les postes de l'Ouest faire la traite avec les Premières Nations et revendre les fourrures à leur profit au retour à Montréal. Pour les accompagner dans leur périple au printemps 1719, ils engagent Jean Venne, de la Pointe-aux-Trembles, qui hivernera avec eux dans les postes de l'Ouest. Ils contractent aussi des obligations auprès de trois marchands pour équiper leur canot de marchandises de traite tels que tissus, vêtements, rubans, fusils, poudre, couteaux, haches et autres objets prisés de leurs clients autochtones¹⁴.

À leur retour au mois d'août 1720, les affaires vont moins bien entre les deux compères. Ils rapportent sept paquets de peaux de castor pesant environ 80 livres chacun, mais Antoine décide de passer chez un de ses parents, un Iroquois de la mission du Sault Saint-Louis (actuel Kahnawake) pour les y laisser, contre la volonté de D'Ailleboust. Celui-ci lui intente un procès pour qu'il lui restitue les paquets en question¹⁵. L'affaire a dû se régler à l'amiable, car il n'y a pas d'autre trace de ce différend. Antoine voulait-il profiter du commerce illicite qui passait par le Sault Saint-Louis pour expédier ses fourrures à Albany, New York, afin d'obtenir un meilleur prix?

S'établir comme habitant

L'année 1723 marque un tournant dans la vie d'Antoine Ménard : il se marie et s'établit comme habitant à Boucherville. Le 6 janvier, il passe chez le notaire Tailhandier pour y signer son contrat avec Marie Huet, fille de Joseph Huet dit Dulude (1642-1728) et de feu Marie-Catherine Sicotte (1663-1703), du bourg de Boucherville, née le 19 novembre 1698. Les parents d'Antoine ne sont pas présents pour la cérémonie célébrée à Boucherville le lendemain ; ils sont probablement encore à Michillimakinac. Le 9 mars, Antoine acquiert de René Bénard et Geneviève Trottier une terre située dans la seigneurie de Boucherville¹⁶.